



**nouveau**

# Découvrez l'abri vélos sécurisé à proximité de votre gare



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

**mobigo**

Bourgogne-Franche-Comté

emmène-moi là où je veux !

# Découvrez L'ABRI VÉLOS SÉCURISÉ à proximité de votre gare

Pour faciliter vos déplacements et l'usage du vélo en complément du train, la Région Bourgogne-Franche-Comté installe des abris vélos sécurisés à proximité de plusieurs gares. Un service à un prix très attractif pour tous les usagers du réseau Mobigo Bourgogne-Franche-Comté.

## POUR QUI ?

Les abris vélos sont **accessibles à tous** : abonnés TER, voyageurs occasionnels, touristes...

## COMMENT ?

Pour bénéficier de ce service, **une simple inscription suffit sur [abrisvelos.viamobigo.fr](http://abrisvelos.viamobigo.fr)**. Choisissez votre abri vélos, votre formule d'abonnement et payez en ligne.

## COMBIEN ?

Pour les abonnés :  
**1 € par mois**  
ou **10 € par an**.

Pour les usagers occasionnels :  
**1 € par jour**.

## UN SERVICE DISPONIBLE 24H/24, 7 JOURS/7 !

## DES ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS

L'accès aux abris vélos est sécurisé, la porte ne s'ouvre qu'avec une carte dédiée ou un QR code. Pour optimiser l'espace, des places de stationnement sont disponibles au sol ou en hauteur, accessibles sans effort grâce à un vérin.

Un système permet d'attacher votre vélo par la roue avant et le cadre avec votre antivol. Pour plus d'informations et vous inscrire, rendez-vous sur **[abrisvelos.viamobigo.fr](http://abrisvelos.viamobigo.fr)**

Renseignez-vous sur les autres modes de transport sur :  
**[viamobigo.fr](http://viamobigo.fr) ou Mobigo 03 80 11 29 29**